



**HAL**  
open science

## Master Firmes, marchés et innovations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Firmes, marchés et innovations. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02039922

**HAL Id: hceres-02039922**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039922v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : NICE

Etablissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3MA120000398

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Firmes, marchés et innovations

## Présentation de la mention

La mention « Firmes, marchés et innovations » réunit, au sein de l'Institut d'économie et de management de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA), un ensemble de spécialités tournées vers l'économie industrielle et le management de l'innovation et de la connaissance. Ces spécialités, au nombre de quatre, mettent en œuvre les méthodes les plus récentes de l'analyse économique et du management, tout en restant pluridisciplinaires grâce à leur adossement au Groupe de recherche en droit, économie et gestion (GREDEG). Les deux spécialités économiques, « Economie de la firme et des marchés », et « Innovation, motivations et interactions économiques », se déclinent chacune en parcours professionnel et recherche, tout en partageant un troisième parcours recherche en « Histoire des analyses de l'organisation et des marchés ». Les spécialités tournées vers le management se divisent chacune en deux parcours professionnels : « Economie des TIC et conseils en E-business » et « E-conseil », pour la spécialité « Economie et management des TIC » ; « Economie et management des R-H » et « Economie et management des entreprises et des organisations », pour la spécialité « Economie et management des organisations et des ressources humaines ».

## Indicateurs

|   |     |
|---|-----|
| Effectifs constatés M1  | 244 |
| Effectifs constatés M2  | 179 |
| Effectifs attendus  | 480 |
| Taux de réussite  | NR  |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)           | NR  |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR  |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)         | NR  |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Firme, marchés et innovations » (FMI) dispose d'un bon positionnement, régional et national, du fait de sa localisation géographique dans une région frontalière, à fort potentiel économique et touristique, et grâce à la présence d'un tissu dynamique d'entreprises innovantes dans sa proximité immédiate. Elle tire sa cohérence de son adossement au Groupe de recherche en droit économie et gestion (GREDEG), UMR CNRS n°6227, qui est garant de sa pluridisciplinarité et de son ouverture aux nouveaux développements de la recherche dans le domaine de l'économie et du management de l'innovation et de la connaissance. Elle s'inscrit de plus dans un mouvement de recomposition depuis que l'Institut d'économie et de management a quitté la Faculté de droit des sciences politiques et économiques pour créer une composante à statut dérogatoire devant fusionner avec l'IAE (Institut d'administration des entreprises). La diversité de ses spécialités lui permet par ailleurs de proposer des parcours professionnels



adaptés aux demandes du marché du travail. Les parcours économiques aboutissent à des fonctions de chargés d'études et de mission permettant aux diplômés de faire valoir leur capacité d'expertise en développement industriel et en économie de la connaissance et de l'innovation, sans que ce débouché soit exclusif. Les parcours tournés vers le management visent à développer des compétences et connaissances dans l'utilisation des TIC dans l'entreprise, qu'elles portent sur le E-conseil, le E-tourisme ou plus généralement sur le management des organisations et des relations humaines.

L'architecture de la mention FMI est complexe et ne permet pas de tirer tous les gains qu'elle pourrait obtenir de sa pluridisciplinarité, notamment des interactions qui pourraient être réalisés entre économie et management, et parcours professionnels et recherche. Globalement, les deux spécialités tournées vers l'économie peinent à crédibiliser leurs parcours professionnels, par manque de lisibilité de leur contenu, pour le parcours « Développement industriel », ou par la prépondérance d'enseignements assurés par des économistes, pour le parcours « Economie de la connaissance et l'innovation ». Au contraire, les spécialités tournées vers le management souffrent d'un manque de cohérence et d'une formation reposant majoritairement sur des professionnels ou des enseignants non chercheurs.

La mention FMI, si elle dispose de responsables pour chaque spécialités et parcours, ne présente pas de structure de pilotage explicite, notamment un conseil de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des professionnels et personnalités extérieures, et des étudiants. C'est regrettable pour une mention réunissant des effectifs aussi nombreux et mobilisant un ensemble de compétences aussi large. L'évaluation de la formation et des enseignements n'est pas réalisée, de même le suivi des étudiants ne l'est que de manière ponctuelle.

- Points forts :
  - L'adossement recherche à une UMR (Unité mixte de recherche) pluridisciplinaire (économie, gestion).
  - La multidisciplinarité effective et les complémentarités entre l'économie et la gestion.
  - L'ancrage local fort, avec une forte ouverture régionale, nationale et internationale dans des domaines porteurs.
- Points faibles :
  - L'adossement aux milieux professionnels des spécialités économiques, comme celui à la recherche des spécialités de management, est faible.
  - L'absence de structure de pilotage explicite au niveau de la mention, indispensable au vu de sa taille et de sa complexité.
  - L'absence de mise en œuvre de procédures d'évaluation des enseignements et de la formation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de mettre à profit la fusion avec l'IAE pour renforcer la cohérence des spécialités de la mention en termes d'adossement professionnel et recherche des spécialités économiques et de management.

La mention devrait se doter d'une structure de gouvernance explicite, avec des conseils de perfectionnement pour son ensemble et par spécialités. Ces conseils de perfectionnement devraient réunir les parties prenantes de la formation (enseignants, professionnels, étudiants) et des personnalités extérieures. Les procédures d'évaluation des enseignements et des formations, ainsi que le suivi des étudiants pendant et après leur cursus devraient être systématisés.

# Appréciation par spécialité

## Economie de la firme et des marchés

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité « Economie de la firme et des marchés » (EFM) est de parvenir à une connaissance approfondie du fonctionnement et de la dynamique des marchés et des organisations, en utilisant les outils avancés de l'économie industrielle théorique et appliquée. La spécialité se décline en trois parcours en M2, professionnel (« Développement industriel ») et recherche (« Economie industrielle » et « Histoire des analyses de l'organisation et des marchés » (HAOM)). Ce deuxième parcours recherche HAOM, commun avec la spécialité « Innovation, motivations et interactions économiques » (IMIE) propose une formation tournée vers l'histoire de la pensée économique, dans les domaines de l'économie industrielle et de l'analyse des marchés, de la méthodologie et la philosophie économiques. Dans ses trois parcours, la spécialité EFM entend donner à ses titulaires une capacité d'expertise qui sera valorisable dans des emplois de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs, d'économistes professionnels, de chargé d'études et de mission, ou dans des emplois d'encadrement plus généraux dans toutes les fonctions de l'entreprise.

- Indicateurs :

|  |    |
|--|----|
| Effectifs constatés M1   | 17 |
| Effectifs constatés M2   | 39 |
| Effectifs attendus   | 75 |
| Taux de réussite   | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)            | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)* | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)*         | NR |

\* Une estimation du devenir des étudiants est donnée, sans précision sur sa méthode de réalisation et donc son taux de réponse.

- Appréciation :

Disposant d'un adossement recherche correspondant aux thématiques de recherche du GREDEG, la spécialité « Economie de la firme et des marchés » présente une bonne couverture de son domaine, devant permettre à ses titulaires de maîtriser les outils les plus avancés de l'analyse économique théorique et appliquée, ainsi que des méthodes quantitatives et statistiques, à partir d'enseignements en partie mutualisés avec l'autre spécialité économique du master FMI. Le contenu de la spécialité, après un M1 commun, se différencie sensiblement en M2, entre le parcours recherche « Economie industrielle » qui préserve sa cohérence sur ses deux semestres, et le parcours professionnel « Développement industriel », qui se focalise au seul premier semestre sur des enseignements (pratiques des marchés, risques industriels, logistique, organisation industrielle) dont on a du mal à percevoir la cohérence et qu'il est difficile à mettre en regard d'une fonction ou un métier particulier. Le parcours recherche HAOM correspond à une direction de recherche commune à un nombre significatif de membres du GREDEG, mais est soumis à une inconnue majeure, qui est celle de son attractivité vis-à-vis des étudiants, ainsi qu'au risque de concurrence qu'il pourrait exercer vis-à-vis des autres parcours recherche de la mention FMI.

- Points forts :

- La cohérence et la lisibilité de la spécialité, notamment pour le parcours recherche « Economie industrielle », couvrant largement son domaine.
- L'existence du parcours HAOM, qui permet d'élargir les possibilités de recherche dans le domaine historique.
- La mobilisation des outils les plus récents de l'analyse économique théorique et appliquée.
- La qualité de l'adossement recherche.



- Points faibles :
  - Un M1 presque exclusivement économique, laissant peu de place à la pluridisciplinarité et à des enseignements à vocation professionnelle.
  - Le risque de concurrence entre les deux parcours recherche « Economie industrielle » et HAOM.
  - Le parcours professionnel au contenu peu lisible.
  - L'absence de structure de pilotage et de suivi de la population étudiante, pendant et après sa formation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait judicieux de rendre plus lisible le parcours professionnel de la spécialité, en mutualisant éventuellement certains enseignements du parcours recherche « Economie industrielle » ou de la spécialité « Innovation, motivations et interactions économiques ». Cet effort de lisibilité pourrait aussi porter sur le M1, qui pourrait diversifier ses enseignements vers la gestion ou des disciplines connexes. La fusion annoncée de l'Institut d'économie et de management et de l'IAE pourrait de ce point de vue constituer une opportunité à saisir. Enfin, la spécialité devrait se doter d'une structure de pilotage explicite et d'un suivi de sa population étudiante.

### Innovation, motivations et interactions économiques

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Innovation, motivations et interactions économiques » introduit les étudiants à la compréhension de l'économie de la connaissance et de l'innovation, en recourant aux outils les plus récents de l'économie théorique et appliquée, en particulier en économie cognitive et expérimentale. Après un M1 commun, il se divise en trois parcours professionnel (« Economie de la connaissance et de l'innovation ») et recherche (« Economie, cognition et organisation », et HAOM). Ses débouchés professionnels portent sur des emplois de conseil et d'encadrement dans des entreprises innovantes, des institutions, structures d'appui et cabinets de conseil à l'innovation. La spécialité ouvre également sur une poursuite d'études doctorales.

- Indicateurs :

|   |    |
|---|----|
| Effectifs constatés M1  | 45 |
| Effectifs constatés M2  | 23 |
| Effectifs attendus  | 75 |
| Taux de réussite  | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)           | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)         | NR |

- Appréciation :

La spécialité « Innovation, motivations et interactions économiques » bénéficie d'un contenu attrayant, correspondant à un domaine de recherche en phase avec les évolutions les plus récentes de l'analyse économique, notamment en économie cognitive et expérimentale, et de la dynamique innovatrice des économies industrielles. Si le contenu des enseignements est cohérent avec les objectifs de la formation, il reste très tourné vers l'économie, orientation revendiquée, mais qui laisse peu de place à la pluridisciplinarité en M1 et aux aspects relatifs au management en M2 professionnel. De ce fait, ce parcours mobilise peu d'intervenants professionnels, ce qui est



dommage dans une région disposant d'un tissu dynamique d'entreprises innovantes. Il faut aussi ajouter que les deux parcours recherche et professionnel se différencient malaisément en adoptant des titres peu explicites, « Economie de la connaissance et de l'innovation » (professionnel) et « Economie, cognition et innovation » (recherche), qui viennent ajouter à la confusion apportée par le caractère aussi peu explicite du titre de la spécialité. Quant au parcours HAOM, au titre peu parlant, il s'inscrit dans cette spécialité au même titre que dans la spécialité précédente, « Economie de la firme et des marchés », et il s'expose au même dilemme : il doit être attractif, sans pour autant affaiblir le parcours recherche « Economie, cognition et innovation » (ECI). Enfin, la spécialité ne dispose pas de structure de pilotage ni de suivi des étudiants.

- Points forts :
  - La qualité de l'adossement recherche.
  - Le caractère porteur du domaine en termes de recherche et d'insertion professionnelle.
  - La cohérence de la formation dans ses enseignements économiques.
  
- Points faibles :
  - Les intitulés de la spécialité et de ses parcours sont peu explicites.
  - Le manque de place laissée à la pluridisciplinarité en M1 et au management, ainsi qu'aux interventions de professionnels en M2 professionnel.
  - Le risque de concurrence entre les parcours recherche ECI et HAOM.
  - L'absence de structure de pilotage explicite.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité gagnerait à simplifier son intitulé ainsi que ceux de ses parcours, à ouvrir son M1 à la pluridisciplinarité et son M2 à un plus grand nombre d'enseignements de management, tout en y renforçant la présence de professionnels. Ces changements pourraient s'inscrire dans le cadre de la fusion engagée avec l'IAE. Enfin, comme la spécialité EFM, la spécialité devrait se doter d'une structure de pilotage et de suivi des étudiants.

### Economie et management des TIC

- Présentation de la spécialité :

Comme son titre l'indique, la spécialité « Economie et management des TIC » est tournée vers l'intégration de ces nouvelles technologies au fonctionnement des entreprises, et se focalise sur les mutations qu'elles entraînent dans leur organisation. Elle se divise en deux parcours, un parcours « E-tourisme » faisant suite à une licence d'économie du tourisme et issue d'un ex-IUP, et un parcours « Economie des TIC et conseils en E-business », à caractère plus général. Ces deux parcours professionnels revendiquent un ancrage local fort, dans une région à fort potentiel touristique et tournée vers les entreprises innovantes, à partir, notamment, d'un pôle de compétitivité basé à Sophia Antipolis (SCS, Solution communications sécurisés).

- Indicateurs :

|   |    |
|---|----|
| Effectifs constatés M1  | 46 |
| Effectifs constatés M2  | 12 |
| Effectifs attendus  | 70 |
| Taux de réussite  | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)           | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)         | NR |

- Appréciation :

La spécialité « Economie et management des TIC » se présente sous la forme d'un M1 commun à ses deux parcours, « E-Tourisme » et « Economie des TIC et conseils en E-business », qui se différencient ensuite en M2. Cette structure ne soulèverait pas d'objection si les enseignements communs transmettaient des connaissances et compétences mobilisables dans les deux parcours de la spécialité. Or il s'avère que le M1 commun comprend un grand nombre d'enseignements relatifs au tourisme sans grand intérêt pour les étudiants suivant le parcours de E-business, qui de fait apparaît comme raccroché de manière artificielle à une formation initialement tournée vers le tourisme. Ce manque de cohérence et de lisibilité se traduit aussi dans la faiblesse des effectifs du parcours d'E-business, et cela en dépit de l'attractivité de son sigle. Au contraire, le parcours « E-tourisme », issu d'une formation existant de longue date, dispose d'un contenu cohérent, de débouchés importants et d'un ancrage local solide. L'ensemble de la spécialité dispose d'un adossement recherche symbolique, la plus grande partie des enseignements étant assurée par des enseignants non chercheurs et des professionnels. Comme pour les autres spécialités, on déplore l'absence de structure de pilotage et de suivi des étudiants.

- Points forts :

- Une spécialité pluridisciplinaire, professionnalisée dès le M1, avec des stages en M1 et M2.
- La cohérence du parcours « E-tourisme ».
- L'existence de débouchés importants en PACA (E-Tourisme).

- Points faibles :

- La faible cohérence et lisibilité de la spécialité, notamment de son parcours E-business.
- L'adossement et formation à la recherche symboliques.
- Une formation reposant trop largement sur des enseignants non chercheurs et des professionnels.
- Des modalités de pilotage non renseignées

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

L'architecture de la spécialité devrait être repensée et la question de la pertinence du parcours « Economie des TIC et conseils en E-business » posée, dans le cadre d'une reconfiguration aboutissant, par exemple, à faire basculer une partie de ses enseignements dans les autres spécialités, qui pourraient elles-mêmes en tirer profit. La spécialité pourrait aussi renforcer son adossement recherche, en mobilisant des enseignants-chercheurs du GREDEG.



## Economie et management des organisations et des ressources humaines

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Economie et management des organisations et des ressources humaines » a pour vocation de donner une formation pluridisciplinaire en management à des étudiants issus des licences d'Economie gestion et d'Administration économique et sociale, dans deux parcours, l'un à vocation générale, et l'autre tourné plus spécifiquement vers le management des ressources humaines. Elle est aussi ouverte aux apports des TIC au management, en cohérence avec les travaux de recherche menés dans ce domaine au GREDEG.

- Indicateurs :

|   |            |
|---|------------|
| Effectifs constatés M1  | 136        |
| Effectifs constatés M2  | 105        |
| Effectifs attendus  | 250        |
| Taux de réussite  | NR         |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)           | NR         |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | 98 % ( ? ) |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)         | NR         |

- Appréciation :

La spécialité « Economie et management des organisations et des relations humaines » dispose d'une architecture permettant une professionnalisation progressive, avec un S1 et un S3 communs à ses deux parcours, un S2 réalisant une première différenciation tout en partageant un tronc commun à ces deux parcours, et un S4 spécifique à chacun d'entre eux. Les mutualisations sont donc fortes, sans que cela nuise à la spécificité de chaque parcours ni à leur pluridisciplinarité. Deux stages sont obligatoires, en M1 et en M2, et la spécialité est ouverte à l'apprentissage et à la formation continue. La spécialité draine des effectifs considérables, tout en disposant de résultats satisfaisants en termes d'insertion professionnelle. En revanche, son adossement à la recherche est faible, mais est assuré par la cohérence de la formation avec les thématiques de recherche du GREDEG. Pour une formation tournée vers le management, la spécialité ne développe pas suffisamment les compétences transversales et ne dispose pas de structure de pilotage.

- Points forts :

- La pluridisciplinarité de la formation.
- L'adaptation à la formation continue et à l'apprentissage.
- La bonne insertion des étudiants.

- Points faibles :

- La faiblesse de l'adossement recherche et de la formation par la recherche.
- L'absence d'une structure de pilotage explicite de la spécialité, indispensable au vu de ses effectifs.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité devrait veiller au renforcement de son appui recherche et mieux développer les compétences transversales des étudiants. Elle devrait aussi se doter d'une structure de pilotage, avec notamment un conseil de perfectionnement, indispensable au regard de ses effectifs.